



Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



**NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010**

**REDIGEE PAR « LE CENTRE ASSOCIE REGIONAL CEREQ DE CAEN »**

**DOSSIER : AP1\_ n° 455**

***Intitulé du projet : Visa Compétences Jeunes Centre***

***Porteur du projet : Conseil Régional Centre***

***Évaluateur du projet : Céreq - Centre associé de Caen***

***Région(s) d'expérimentation : Centre***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation : octobre 2009***

## **1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation**

### Rappel de la méthode :

La formation Visa Compétences Jeunes est ouverte à tout jeune de niveau IV et plus souhaitant entrer dans la vie active. Cette formation individualisée répond aux besoins des jeunes pour les aider à mettre en valeur leurs compétences, à élaborer leur CV ou leur projet professionnel, ou encore à préparer des entretiens d'embauche et se constituer des réseaux professionnels. L'évaluation poursuit deux objectifs :

- Évaluer l'effet propre du dispositif sur le public bénéficiaire en le comparant à un public semblable non bénéficiaire dans la même région ;
- Évaluer la qualité du parcours et le devenir des jeunes ayant suivi une formation Visa Compétences Jeunes.

### Les méthodes utilisées :

La méthode principale repose sur un traitement statistique de données provenant de deux sources : d'une part, une enquête longitudinale *ad hoc* réalisée auprès des bénéficiaires, d'autre part une extraction des bases de données administratives relatives au groupe témoin.

Le groupe témoin est composé des demandeurs d'emploi enregistrés au cours de la même période et aux caractéristiques semblables à celles des bénéficiaires. Tous sont nés en 1979 et après, de niveau IV et plus (au moins titulaires du bac), et se sont inscrits, entre le 1<sup>er</sup> octobre 2009 et le 31 décembre 2010 à Pôle Emploi et dans les missions locales de la région Centre.

### La structure des questionnaires :

L'enquête longitudinale auprès des bénéficiaires compte cinq cohortes interrogées trois fois chacune. Le questionnaire de la première vague est composé de 67 questions organisées autour de plusieurs thématiques déroulées chronologiquement :

- le niveau de formation, la dernière classe et le dernier établissement fréquenté ; la situation et le niveau de diplôme des frères et sœurs ;
- la situation détaillée avant et après l'entrée dans la formation Visa Compétences Jeunes, enregistrée dans un calendrier mensuel :
  - en reprises d'études,
  - en recherche d'emploi,
  - en stage,
  - en emploi (nature du contrat, détail sur l'embauche, sur le ressenti vis-à-vis de cet emploi (réalisation de soi, niveau de compétence requis), raisons de fin du contrat)
- les attentes vis-à-vis de cette formation ainsi que le bilan personnel et détaillé de cette formation ;

Les questionnaires de la deuxième et de la troisième vague prolongent le calendrier détaillé dans les six mois suivant le premier questionnaire et interrogent sur les formations reprises (l'intitulé, les objectifs, le projet professionnel sous-tendu et les personnes ayant conseillé cette formation).

## **2. État d'avancement et premiers enseignements**

Pour constituer le groupe témoin, les données concernant les individus suivis par les missions locales seront communiquées courant janvier 2011. Celles provenant de Pôle

Emploi demandent plus de négociation, bien que la déclaration CNIL ait été faite dans les formes. Notre demande initiale prévoyait de récupérer les données nominatives de tous les demandeurs d'emplois répondant aux critères cités ci-dessus afin de retrouver, par la même occasion, les données des bénéficiaires qui ont été demandeurs d'emploi. Des discussions sont en cours afin de faciliter le processus d'extraction. Les pourparlers nécessitent réflexion et compromis qui prennent du temps mais ne retardent pas le processus d'enquête.

Le recueil des données :

La passation des questionnaires se déroule selon le calendrier prévu. En raison d'un taux de réponse moyen, les vagues d'interrogation prévues à partir de décembre 2010 s'opèrent dorénavant uniquement par téléphone. Des relances étant en cours afin d'augmenter le nombre de répondants, nous ne sommes pas encore en mesure de donner les taux de réponse des premières cohortes.

La captation du public visé :

Les efforts fournis en vue d'accroître le nombre de réponses pour produire des résultats statistiquement significatifs font écho à ceux mis en œuvre par le porteur de projet pour capter le public visé. Il exploite en effet, ainsi que les responsables des organismes de formations, toutes les formes de communication possibles grâce aux ressources électroniques et aux réseaux sociaux. Ces outils sont utilisés en direction des jeunes et grâce à leur contribution : page *Facebook* Visa compétences Jeunes, blog coécrit par des bénéficiaires, livres électroniques édités sur *issuu.com* reprenant leur CV. Des vidéos et des plaquettes sont disponibles sur les sites internet des collectivités territoriales, des organismes de formation et des services publics de l'emploi et de l'orientation.

Une cérémonie publique de remise des visas a été organisée le 18 septembre 2010 afin de réunir au conseil régional, des formateurs, des jeunes bénéficiaires et les médias.

## Calendrier

- Constitution du groupe témoin :
  - Janvier 2011 : réception des données des missions locales ;
  - 1<sup>er</sup> trimestre : négociation et réception des données de Pôle Emploi ;
  - 2<sup>e</sup> trimestre : Reconstruction des parcours professionnels,
    - Premières analyses des parcours des individus témoins.
- Enquête *ad hoc* auprès des bénéficiaires :
  - Janvier-septembre : recueil des données ;
  - octobre-novembre : reconstruction des parcours en croisant avec les données de Pôle Emploi et des missions locales,
  - Novembre : premières analyses
    - Comparaison avec les résultats du groupe témoin
- Rédaction du rapport final : Septembre-décembre 2011

Rappel du calendrier de passation :

n° cohorte	date d'extraction de la base de gestion des apprenants	1ère interrogation	2ème interrogation	3ème interrogation

		Date interrogation	Calendrier de statut	Date interrogation	Calendrier de statut	Date interrogation	Calendrier de statut
1	1er février 2010	mars 2010	octobre 2009 à février 2010	juin 2010	mars à mai 2010	septembre 2010	juin à août 2010
2	1er mai 2010	juin 2010	janvier à mai 2010	septembre 2010	juin à aout 2010	décembre 2010	septembre à novembre 2010
3	1er aout 2010	septembre 2010	avril à aout 2010	décembre 2010	septembre à novembre 2010	mars 2011	décembre 2010 à février 2011
4	1er novembre 2010	décembre 2010	juillet à novembre 2010	mars 2011	décembre 2010 à février 2011	juin 2011	mars à mai 2011
5	1er février 2011	mars 2011	octobre 2010 à février 2011	juin 2011	mars à mai 2011	septembre 2011	juin à août 2011

CERTIFICAT :

Je soussigné, Frédéric Wacheux, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1\_n° 455, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : Le 29 janvier 2011

Signature :

*Le Directeur du Céreq*  
  
*Frédéric WACHEUX*

: